

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°163 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 20 au 26 mai 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 26 mai 2019, au moins 530 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE 5

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE..... 5

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 5

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES..... 6

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS..... 6

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS 7

II. FAITS SECURITAIRES..... 9

III. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

AMISOM : *African Union Mission in Somalia*

AT : *Agents de Transmission*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

DPE : *Directeur Provincial de l'Enseignement*

DCA : *Défense contre Avions*

DCE : *Direction Communale de l'Enseignement*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

PSI : *Police de Sécurité Intérieure*

RDC : *République Démocratique du Congo*

RN : *Route Nationale*

SNR : *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 8 personnes tuées dont 2 cadavres retrouvés, 1 personne enlevée, 7 torturées et 25 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées, figurent 1 femme tuée, 1 femme et 5 mineurs dont 4 élèves arrêtés.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza, en particulier les membres du parti CNL et du parti UPRONA.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE

Un militaire tué en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 22 mai 2019, vers 19 heures, sur la RN9, Bujumbura-Bubanza, zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, tout près de «Quiet Hotel », Caporal Alexis Ndiwokubwayo, militaire du 47^{ème} bataillon AMISOM, a été fusillé par un policier, AT du Procureur de la République à Bubanza, Emmanuel Ngomirakiza. Selon des sources sur place, le policier s'est disputé avec un militaire en tenue civile, qui transportait des clients dans un véhicule de type Probox. Le policier et le Procureur lui reprochaient de conduire avec excès de vitesse et dépassements interdits au point de causer des accidents des autres véhicules et des passagers. Le corps sans vie du militaire a été évacué par le commandant du camp Muzinda et le Procureur vers la morgue à Bujumbura.

Deux personnes tuées en commune Gasorwe, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mai 2019 indique qu'en date du 15 mai 2019, sur la colline Karira, zone et commune Gasorwe, province Muyinga, les nommés Mpendubwenge et Macumi, résidant sur ladite colline, ont été lynchés par des Imbonerakure et d'autres membres du parti CNDD-FDD dont Daniel Nakumuryango, Michel Ntuyahaga et Daniel Ndarigendane, sous la supervision d'Edouard Coyitungiye, chef de cette colline. Selon des sources sur place, les deux victimes étaient accusées de vol mais aucune preuve n'avait été exhibée. Michel Ntuyahaga et Daniel Ndarigendane ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de police à Gasorwe tandis que Daniel Nakumuryango et Edouard Coyitungiye sont encore recherchés.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'un militaire retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 22 mai 2019, vers le matin, à la 14^{ème} transversale, sous-colline Buhomba, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'un militaire du camp DCA passive en tenue a été retrouvé. Selon des sources sur place, le corps présentait des signes d'égorgeement. Le corps a été évacué vers ledit camp se trouvant dans les enceintes de l'Aéroport International de Bujumbura.

Une personne tuée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura-rural

En date du 26 mai 2019, vers 13 heures, sur la colline Ijenda urbain, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura-rural, un veilleur de la poste d'Ijenda de cette commune, représentant communal des Imbonerakure, a été tué par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été retrouvée bandée au niveau de la bouche et du nez. Selon les mêmes sources, les policiers du poste de police d'Ijenda sont intervenus et les auteurs de ce meurtre ont pris le large.

Une personne tuée en commune Cendajuru, province Cankuzo,

En date du 20 mai 2019, vers 11 heures, sur la colline Kigarika, zone et commune Cendajuru, province Cankuzo, Thérèse Ntahiraja, âgée de 69 ans a été tuée dans sa maison par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la petite-fille de la victime qui était allée au marché vers 10 heures a trouvé sa grand-mère sous le lit, tuée à l'aide des fers à béton. Selon les mêmes sources, deux présumés auteurs, Ferdinand et Pierre Nibizi, ont été arrêtés pour des raisons d'enquête et sont détenus au commissariat de la police communale.

Un corps sans vie retrouvé en commune Musongati, province Rutana

En date du 23 mai 2019, vers 11 heures, sur la colline Gatakazi, zone et commune Musongati, province Rutana, Kabati, âgé de plus de 50 ans, a été retrouvé mort dans une brousse de cette colline après deux jours de disparition. Selon des sources sur place, le corps de la victime présentait des signes d'étranglement.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES

Un membre du parti CNL enlevé en commune Giteranyi, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mai 2019 indique qu'en date du 15 mai 2019, sur la colline Ngomo, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, Philibert Ndinguruvugo, membre du parti CNL, a été enlevé chez lui par des gens non identifiés à bord d'une camionnette sans plaque et conduit vers un endroit inconnu. Selon des sources sur place, les membres de sa famille ont cherché partout mais en vain. Selon les mêmes sources, son téléphone portable sonnait occupé depuis le jour de son enlèvement.

Une personne disparue puis réapparue en commune et province Ngozi¹

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 6 février 2019 indique que depuis la soirée du 21 janvier 2019, Jean Nayabagabo représentant de l'AVDP (Association des Volontaires pour la Protection des Droits des Prisonniers) au Nord du pays est introuvable. Selon des sources sur place, il n'est pas joignable sur son téléphone depuis le jour de sa disparition, et les membres de sa famille ont cherché dans tous les lieux de détention connus mais en vain. Selon les mêmes sources, il a disparu après un tour de visite des cachots et prisons du Nord du pays qu'il venait d'effectuer. Les mêmes sources ajoutent que Jean Nayabagabo avait reçu des menaces de mort pour avoir accordé une interview à une des radios en ligne il y a deux ans.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Un membre du parti CNL torturé en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 mai 2019 indique qu'en date du 19 mai 2019, à partir de 20 heures, sur la colline Mugogo, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, Joseph Midende, âgé de 42 ans, commerçant et membre du parti CNL, a été tabassé toute la nuit par des Imbonerakure de cette colline en patrouille, armés de machettes et de matraques, dirigés par leur chef

¹ Jean Nayabagabo avait été rapporté dans le Bulletin hebdomadaire n°148 comme porté disparu. Il a par après été vu à depuis le 5 mars 2019.

Rénovat Gahungu. Selon des sources sur place, ils l'ont arrêté lorsqu'il rentrait de son travail au marché Gitega, puis l'ont accusé de perturber l'ordre public. Selon les mêmes sources, ils lui ont également dérobé une somme de 210 000 fbu. La victime a été évacuée le matin par ses voisins et l'ont conduite au CDS de Mugogo tandis que les présumés auteurs sont restés libres

Six membres du parti UPRONA torturés en commune Buhinyuza, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 mai 2019 indique qu'en date du 12 mai 2019, sur la sous-colline Muntenza, colline Bunywana, zone Gasave, commune Buhinyuza, province Muyinga, Sylvère Hirukimana, représentant communal du parti UPRONA reconnu par le Gouvernement, ainsi que Diogène Mudende, Innocent Harimenshi, Etienne Ndayishimiye, Vander Mporerekuyisaba et Apollinaire Ntigirinzigo, tous membres du même parti ont été tabassés par des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, les victimes rentraient chez elles en provenance de la messe. Selon les mêmes sources, après la torture, elles ont été conduites au cachot du poste de police de Muramba dans cette même commune. Elles ont été libérées le même jour vers 19 heures.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 21 mai 2019, vers le soir, au village 4, zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, huit personnes dont Marc Nsavyimana alias Makwana, représentant communal du CNL à Gihanga, Gabriel Marimbu, Dismas Hakiziman, Jean de Dieu Miburo et Etienne Harushimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des jeunes Imbonerakure en collaboration avec la police, accompagnés par le chef collinaire Pascasie Ndoricimpa. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir tenu une réunion illégale. Ils ont été détenus au cachot de police de la brigade Gihanga.

Quatre élèves arrêtés en commune Kiremba, province Bururi

En date du 23 mai 2019, quatre élèves de la 7^{ème} année, Faustin Igiraneza, Tecie Tychique Mutumwa, Emmanuel Nduwimana et Brice Dushime, ont été interpellés pour gribouillage. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés au lycée communal Kiremba sud par le responsable du SNR en province Bururi. Ces enfants sont accusés par cette autorité d'avoir gribouillé les photos du président Pierre Nkurunziza qui se trouvent dans leurs manuels scolaires. Ils ont été directement conduits au cachot de la police au chef-lieu de la province Bururi où ils ont été détenus puis relâchés le lendemain en date du 24 mai 2019.

Trois personnes arrêtées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 20 mai 2019, vers 1 heure, sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, des Imbonerakure, Sylvestre Nemeyimana alias Bisamba et Nestor Karenzo alias Biyoya ont été vus en tenue militaire avec Jean Marie Mugumyankiko alias Sindyibigori représentant du parti CNDD-FDD en commune Ntega accompagnés d'un groupe d'Imbonerakure armés des flèches et de machettes où ils étaient à la chasse des membres du parti CNL. Selon des sources sur place, ils ont attaqué la famille de Mukamarakiza et ont arrêté sa femme et son enfant ainsi qu'un autre membre du parti CNL du nom de Tamo de la sous-colline Taba.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 21 mai 2019, Gilbert Nahimana, enseignant au Lycée communal Karobane en commune Nyanza-Lac, province Makamba a été arrêté et mis au cachot du parquet de Makamba par Gad Niyukuri, gouverneur de cette province. Selon des sources sur place, cet enseignant a été interpellé après une réunion pédagogique tenue en date du 20 mai 2019 par le DCE en commune Nyanza-Lac à l'intention des enseignants des classes de 9^{ème} année. Lors de cette réunion qui visait l'évaluation de l'état d'avancement des programmes, il a été constaté que la matière de physique n'a pas été dispensée depuis le début de l'année scolaire. Selon les mêmes sources, cet enseignant avait avisé qu'il n'est pas capable d'enseigner un cours qu'il n'a pas vu pendant son cursus académique.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 23 mai 2019, vers 13 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Nathan Barampama, âgé de 39 ans, représentant provincial du parti CNL, Hilaire Banyanse, âgé de 42 ans, secrétaire provincial du même parti et le prénommé Baudouin, âgé de 35 ans, aussi membre du comité provincial du même parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat provincial de police à Karuzi par Zabulon Mfuranzima, commissaire de la PSI, en collaboration avec Euphrasie Ntakarutimana, administrateur communal de Buhiga. Selon des sources sur place, ils étaient accusés de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ils animaient une réunion avec leurs membres et l'administration en était informée.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune Kibago, province Makamba

En date du 20 mai 2019, sur la colline Rubimba, zone et commune Kibago, province Makamba, Gérard Habarugira, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été arrêté par Gad Niyukuri, Gouverneur de la province Makamba. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée au cours d'une réunion de sécurité tenue par le Gouverneur sur cette colline, accusée par Phénias Kabura, chef de la zone Kibago de détention des armes blanches. Selon les mêmes sources, ce chef de zone a exhibé ces objets en affirmant les avoir saisis chez Gérard.

Cinq personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 20 mai 2019 vers 15 heures, à la 3^{ème} avenue du quartier swahili, commune et province Muyinga, Jean Sibomana, âgé de 62 ans, encadreur à l'ECOFI Kazebibondo et originaire de la commune Butihinda, Eric Nduwimana, âgé de 31 ans, originaire de la commune Ngozi, Gondalve Rwaswa, cultivateur, âgé de 71 ans, originaire de la commune Gashoho, Méthode Mushimantwari, âgé de 40 ans, originaire de la commune Giteranyi ainsi que Janvier Mananziza, âgé de 34 ans, originaire de la commune Butihinda, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de la police à Muyinga par des policiers et des Imbonerakure sous la supervision de l'administrateur de la commune Muyinga. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'être adeptes d'Eusébie Ngendakumana. Selon les mêmes sources, ces arrestations ont été faites après une fouille perquisition opérée dans deux maisons des victimes où la police a trouvé 5 longs chapelets et 4 bibles. Au cours d'une autre fouille qui avait eu lieu dans un champ de Jean Sibomana, la police avait trouvé une malle, 2 sceaux, 6 sacs de vivres périmés de riz, haricots, petits pois et arachides, 2 bidons d'huile de palme, une grande quantité de sel, 5 statues de Jésus-Christ et de la Vierge Marie ainsi que plusieurs habits. Ces victimes avaient regagné le Burundi en provenance du Rwanda en avril 2018 après avoir été réfugiés en RDC et au Rwanda.

II. FAITS SECURITAIRES

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 22 mai 2019, sur la colline Nyagaseke, commune Mabayi, province Cibitoke, Joseph Barakamfitye, cultivateur, âgé d'environ 60 ans, membre du parti CNDD-FDD, a été tué à l'aide de gourdin par son fils Jean de Dieu Ngabire. Selon des sources sur place, les conflits fonciers sont à la base de ce meurtre. Selon les mêmes sources, le présumé auteur s'est présenté au commissariat communal de la police de Mabayi après ce meurtre et y a été détenu.

Une personne malmenée en commune Kigamba, province Cankuzo

A partir du 23 mai 2019, Rose Marie Nahimana, administratrice de la commune Kigamba en province Cankuzo et des jeunes Imbonerakure des collines de cette commune ont commencé une chasse aux personnes non originaires de la province Cankuzo et des étrangers en particuliers ceux de la nationalité rwandaise. Evelyne Munezero, femme de la colline Rusagara, zone Kigamba, originaire de la commune Buhiga en province Karusi a été refoulée avec son enfant d'une année et huit mois vers sa province d'origine.

Un membre du parti UPRONA blessé en commune Murwi, province Cibitoke

En date du 20 mai 2019, sur la colline Buzirasazi, zone Buhayira, commune Murwi, province Cibitoke, Fabien Bihero, âgé de 70 ans, membre du parti UPRONA reconnu par le Gouvernement, cultivateur, a été blessé grièvement à l'aide des lances et machettes par des jeunes Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, la victime a refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Une personne intimidée en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 22 mai 2019, vers 17 heures, au marché de Kankuba, colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Claudette Muhayimana, membre du parti CNL a été intimidée par deux Imbonerakure, Cimana Issa et Sidoru. Selon des sources sur place, la victime a été signifiée que si elle n'écrit pas une lettre d'adhésion au parti CNDD-FDD elle va en subir des conséquences entre autres l'interdiction de se ravitailler au marché.

Menace de mort en commune Rango, province Kayanza

En date du 25 mai 2019, le matin, sur la colline et commune Rango, province Kayanza, des tracts nominatifs envers 10 membres du parti CNL ont été trouvés. Selon des sources sur place, Maurand, Frederic, Lambert Bikorimana et Higiuro figurent parmi les personnes citées dans ces tracts. Selon les mêmes sources, ces tracts indiquent que ces membres du parti CNL seront brûlés dans leurs maisons s'ils ne quittent pas ce parti.

Une personne rançonnée par des Imbonerakure en commune Kibago, province Makamba

En date du 25 mai 2019, sur la colline et commune Kibago, province Makamba, un nommé Ngendakuriyo, membre du parti UPRONA, a été rançonné d'une somme de 12 000 fbu pour avoir porté une casquette de son parti. Selon des sources sur place, Radjab, habitant de la colline Rubimba et Anicet de la colline Kibago, tous Imbonerakure et originaires de la province Karusi, lui ont exigé d'enlever cette casquette avant de payer cet argent sinon qu'ils allaient le livrer à la police en l'accusant de participer aux bandes de malfaiteurs.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.